



Phase halage de caisse

- 1- Actionner le distributeur du tracteur prévu à cet effet pour mettre en appui les vérins anti-cabrage sur l'essieu arrière et ouvrir le verrouillage de caisse de l'appareil à bras (fonctionnement simultané)
- 2- Actionner le distributeur de la remorque prévu à cet effet (commande via boîtier en cabine ou levier sur distributeur) pour déployer les vérins de basculement et ajuster le déploiement de la potence.
- 3- Prendre soin de bien aligner la potence avec le crochet de préhension de la caisse avant le crochitage de celle-ci.
- 4- Répétez l'étape 2 dans le sens inverse (pour ramener la caisse sur la remorque.)
- 5- A l'aide de la commande de la potence, positionnez la caisse de façon à ce qu'elle corresponde au bon emplacement de centre de gravité
- 6- Actionner le distributeur du tracteur pour replier les vérins anti-cabrage et verrouiller la caisse sur l'appareil à bras.
- 7- Répétez toutes ces opérations dans le sens inverse pour la dépose de la caisse

Phase bennage de caisse

- 1- S'assurer que les vérins anti-cabrage sont repliés et que la caisse est verrouillée sur l'appareil à bras.
- 2- Ouvrir les portes de la caisse (fonctionnement manuel ou hydraulique).
- 3- Actionner le distributeur de la remorque prévu à cet effet (commande via boîtier en cabine ou levier sur distributeur) pour déployer les vérins de basculement.
- 4- Répétez toutes ces opérations dans le sens inverse pour ramener la caisse sur l'appareil à bras.
- 5- Fermer les portes de la caisse (fonctionnement manuel ou hydraulique).

Rappel de sécurité

- Vérifier que les coupleurs hydrauliques soient bien branchés et que le cardan est bien accouplé à prise de force du tracteur (ou que la pompe est correctement flasquée à la prise de force du tracteur dans le cas d'une pompe externe)
- Lors du halage / bennage, vérifier l'état du terrain pour éviter tout risque d'effondrement d'un terrain meuble.
- Lors du halage / bennage / ouverture de la (des) porte(s) de la caisse (manuelles ou hydrauliques), personne ne doit circuler dans la zone de travail.
- Lors du bennage, ne jamais reculer le caisson sous peine de détériorer le système de verrouillage.
- Lors de toute circulation, l'appareil à bras doit être entièrement replié (appareil à bras en appui sur le châssis), et les ouvrants de la caisse doivent être fermés.
- Le matériel doit être exclusivement utilisé par des personnes responsables, préalablement instruites sur l'emploi de l'engin et autorisées à s'en servir.

